

# Lettre d'information n°3 sur le projet de parc éolien de Longueil et Saint-Denis-d'Aclon (76)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

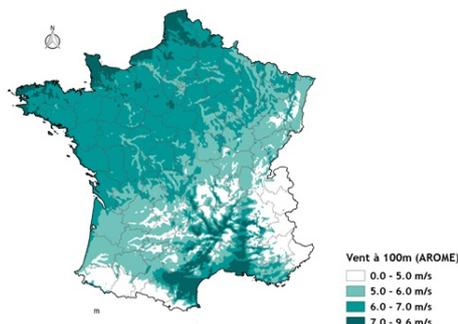
Déc. 2018/  
Jan. 2019

Comme vous le savez, VALOREM, en relation étroite avec les acteurs de votre territoire, étudie la possibilité d'implanter des éoliennes à Longueil et Saint Denis D'Aclon, dans le prolongement du parc éolien des Longs Champs, situé sur la commune de Bourg-Dun. Cette nouvelle lettre d'information vous présente l'avancement de ce projet.

## Un projet éolien pour répondre aux objectifs de transition énergétique

Lors de l'annonce de la programmation pluriannuelle de l'énergie le 17/11/2018, l'Etat a de nouveau affirmé des ambitions nationales fortes en terme de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables (ENR). L'objectif pour 2030 est de produire 40% de l'électricité via les ENR (contre 16.7% en 2017\*). VALOREM a la conviction que cela passe par le développement de parcs éoliens dans les zones les plus ventées : à cet égard, les côtes du pays de Caux ont un potentiel certain.

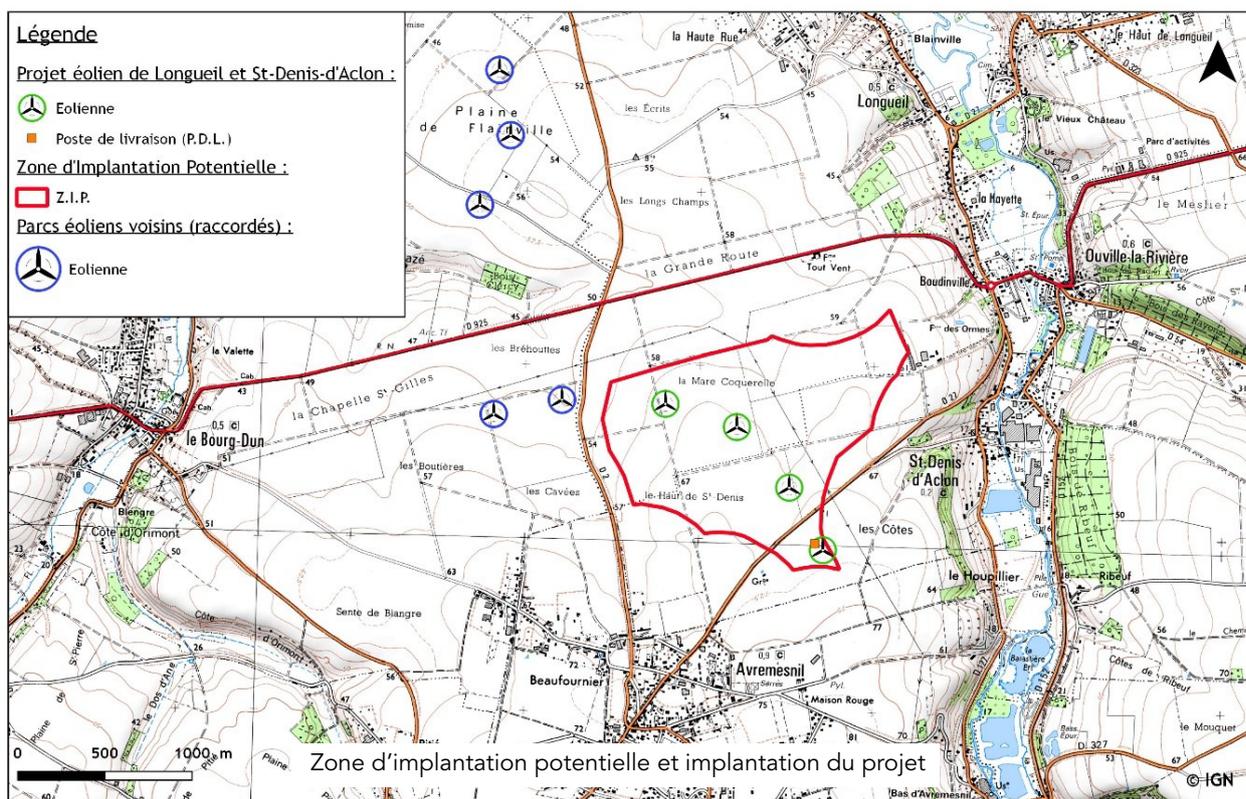
Carte des vents



\*Source : <http://bilan-electrique-2017-rte-france.com/production/le-parc-de-production-national/>

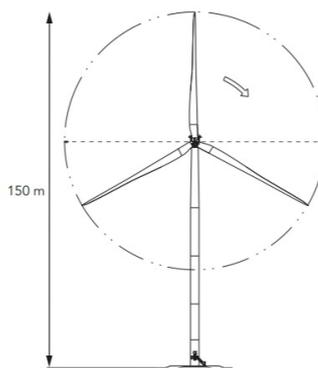
## Le choix d'implantation est le fruit de 1 an d'études et de concertation

Suite à l'accord des conseils municipaux de Longueil et Saint Denis D'Aclon (qui ont respectivement délibéré en mars et mai 2017), VALOREM a réalisé de septembre 2017 à décembre 2018 des études de faisabilité sur la zone d'implantation potentielle du projet. Celles-ci n'ont pas fait ressortir d'enjeux forts en termes acoustique et écologique. L'implantation a veillé à respecter les préconisations formulées par la paysagiste, notamment de suivre les lignes de forces des vallées et des autres parcs existants. Une attention particulière a été prêtée aux monuments historiques présents sur la zone.



# Lettre d'information n°3 sur le projet de parc éolien de Longueil et Saint-Denis-d'Aclon (76)

**Chiffres clés**  
4 éoliennes et 1 poste de livraison  
Puissance totale maximale du projet : 14.4 MW  
Hauteur en bout de pale : 150 m  
Production électrique attendue :  
36 000 MWh/an, soit la consommation  
électrique de 12 800 foyers environ  
(hors chauffage et eau chaude)



## Les prochaines étapes

- Nos équipes et les bureaux d'études indépendants mandatés rédigent actuellement l'étude d'impact qui sera déposée en début d'année 2019.
- Au premier semestre 2019, un mât de mesure de vent sera implanté sur la zone d'implantation potentielle afin de connaître plus précisément les vents.
- La DREAL va examiner le dossier pendant toute l'année 2019 en sollicitant les différents services instructeurs et en demandant des avis aux opérateurs concernés par le projet (radars, aviation, réseaux...)
- Une enquête publique aura lieu entre la fin d'année 2019 et le début de l'année 2020 selon les avancées de la procédure.

← Dépôt de la demande d'autorisation du projet début 2019



|  |  |  |   |   |
|--|--|--|---|---|
| <b>Mai 2016</b><br>Pré-études sur le vent, le raccordement électrique.<br>Recherche de servitudes environnementales et réglementaires.<br>Rencontre des élus.<br>Accords fonciers avec les propriétaires et exploitants. | <b>Septembre 2017</b><br>Etudes techniques : acoustique, vent.<br>Etudes environnementales : paysage, faune, flore, oiseaux, chauve-souris...<br>Validation du projet avec les services de l'Etat et les élus. | <b>12 à 24 mois</b><br>Demande de l'Autorisation Environnementale<br>Instruction par les services de l'Etat<br>Enquête publique<br>Financement | <b>2021 (9 à 12 mois)</b><br>Travaux de terrassement, raccordement électrique, fondations, montage des éoliennes...<br>Charte «Chantier vert».<br>Tests de mise en service. | <b>Pendant au moins 20 ans</b><br>Suivi d'exploitation et maintenance des éoliennes.<br><br>Et après ?<br>Démantèlement du parc et remise en état du site ou changement des turbines. |
|--|--|--|---|---|

## Nous contacter

N'hésitez pas à nous contacter en direct pour toute question ou remarque sur le projet. A cette fin, voici les coordonnées du chef de projet référent sur le dossier.

La société VALOREM vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année 2018.

La carte de contact VALOREM présente le logo de l'entreprise et les coordonnées du chef de projet. Le logo VALOREM est accompagné du slogan 'opérateur en énergies vertes'.

**Votre contact VALOREM**  
Chef de projets

**Clément MELAYE**  
29 Rue des Trois Cailloux  
80 000 AMIENS  
Tél. : 03 22 09 20 92  
Mobile : 06 22 13 21 55  
[clement.melaye@valorem-energie.com](mailto:clement.melaye@valorem-energie.com)  
[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)

Lettre d'information, Décembre 2018/Janvier 2019

Distribution sur les communes de Longueil

Saint-Denis d'Aclon et Avremesnil (76)

Directeur de la publication - impressions : VALOREM

[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)